

■ **SIP Société anonyme d'intérêts privés en liquidation**, à Fribourg, acquisition, administration, gérance, etc. (FOSC du 22.01.2002, p. 7). La procédure de faillite étant clôturée, cette raison est radiée d'office, conformément aux dispositions de l'art. 66, al. 2, de l'ORC.
Journal no 1014 du 14.05.2002
(00475904 / CH-217.0.133.112-9)